

**ABONNEMENT.**  
 La Haye. Provinces.  
 Par an 26 fl. 30 fl.  
 Par six mois 14 » 16 »  
 Par trois mois 7 » 8 »

**PAIX DES INSERTIONS.**  
 Les 5 premières lignes 1 fl. 50, timbre  
 compris et 10 cts. par ligne en sus.

# JOURNAL DE LA HAYE.

**BUREAU DE LA REDACTION.**  
 La Haye, Degré Nord-Ouest,  
 derrière le Prince-Orléans-Canal.  
**BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES.**  
 Chez M. Van Weelden, Libraire,  
 Spui, à La Haye.  
 Les lettres et paquets doivent  
 être adressés à la direction française de po

LA HAYE 1<sup>er</sup> Juin.

## Embarquement de S. M. l'empereur de Russie.

On lit dans la gazette de Rotterdam, sous la date du 31 mai, que le directeur de la marine, M. Ver Huell, fut informé hier au soir que l'empereur de Russie s'embarquerait ce matin pour les Indes, à bord du navire à vapeur royal le *Cycloop*, commandé par le capitaine-lieutenant de marine Bolken. Aussitôt, et conformément au désir manifesté par l'empereur, M. Ver Huell se constitua sur le pont de ce navire, un pavillon impérial, qu'il fit passer la nuit durant le traversée. Le lendemain, le *Cycloop* fut appareillé à vapeur du roi, et le *Pyroscafe* commandé respectivement par M. M. van der P. A. M. Hinlopen, lieutenants de 1<sup>re</sup> classe. Le premier navire était destiné à conduire en Angleterre, une partie de la suite de l'empereur. A dix heures, S. Exc. le ministre de la marine descendit au chantier de l'état; et à trois heures du matin arriva ici M. le capitaine-lieutenant de marine Van Karnebeek, aide-de-camp du prince, chargé d'accompagner l'empereur dans la traversée. A six heures, le corps des marins et celui des officiers de la garde communale s'assemblèrent au chantier de l'état. Pendant qu'on embarquait les équipages de l'empereur, le prince d'Orange descendit chez M. le directeur de la marine, qui ensuite, vers dix heures, eut aussi l'honneur de recevoir l'empereur de Russie et notre auguste souverain. Après avoir passé quelques moments chez M. Ver Huell, les deux monarques, les princes, et S. Exc. le ministre de Russie, baron de Schlegel, ainsi qu'une suite nombreuse, se rendirent à bord du navire royal de *Leeuw*, salués de tout côté par les fanfares des musiciens, les honneurs militaires des troupes et les acclamations de la multitude. Le pyroscafe appareilla, et fut accompagné en longeant le débarcadère dit *Pontveer*, par le navire de l'état *Europa*, appartenant à M. A. van Hoboken. Au retour du pyroscafe, les navires de l'état, en rade de Rotterdam, firent des évolutions de parade, et le brick royal le *Pegasus*, pavoisé de toutes ses couleurs, salua le pyroscafe à son départ comme d'habitude.

Le lendemain, le prince d'Orange se rendit à bord du *Cycloop*, et témoigna leur satisfaction des arrangements qui y avaient été faits pour la réception de l'empereur. A la marée montante, le roi prit affectueusement congé de l'empereur, et le *Cycloop* se mit en route avec un bruit de canons, de la musique et des acclamations de toute la multitude. L'empereur, debout sur la dunette, rendait ses saluts à la manière la plus gracieuse. Les princes se rendirent au chantier, et après que le roi eut adressé à M. Ver Huell ses expressions de sa haute satisfaction pour la célérité et l'ordre qui avaient présidé à cet embarquement, M. Ver Huell et M. A. R. R. retournèrent immédiatement à la Haye.

L'empereur de Russie est attendu de retour ici pour le 10 du mois de juin. On apprend que S. M. retournera ensuite dans ses états par le Rhin jusqu'à Mayence, d'où il partira pour son pays natal.

Voici la liste des personnes qui accompagnaient l'empereur Nicolas.

Le général de cavalerie aide-de-camp général comte Orloff.  
 L'aide-de-camp général Adlerberg, général-major.  
 L'aide-de-camp de l'empereur prince Wasilchukoff.  
 L'aide-de-camp de S. A. I. le grand-duc-heritier, capitaine en second Adlerberg.  
 Le conseiller-d'état actuel Reinhold, médecin ordinaire de S. M.  
 Le conseiller-d'état Peicker.

Le *Leydsche Courant*, en annonçant l'arrivée de l'empereur de Russie, ajoute, que le *Journal de La Haye* paraît avoir été mal informé, en publiant que ce souverain n'aurait pas quitté ses états cette année.

Nous ferons remarquer à la gazette de Leyde, que cette conséquence n'est pas logique. De ce que l'empereur n'aurait pas d'abord de ne pas voyager cette année, il ne s'ensuivait nullement, qu'aucun événement imprévu ne pût apporter un changement à cette résolution.

Nous avons donc pu être informés très exactement des intentions de l'empereur, à certaine époque. Les journaux anglais qui avaient d'abord annoncé l'arrivée de ce prince, ont eux-mêmes dit plus tard, que le voyage était ajourné à l'année prochaine, ainsi que c'était réellement le cas.

Tout ce que l'on peut rigoureusement inférer de l'arrivée imprévue de l'empereur, c'est que S. M. n'a pas jugé convenable d'informer les Gazettes, pour qu'on le trompât en Europe, du changement qui venait de s'opérer dans ses projets primitifs.

Vraiment! ce monarque n'a aucun égard pour la presse périodique.

Le projet de loi sur la conversion ou le remboursement d'une partie de la dette nationale, ayant été examiné en sections par la seconde chambre des Etats-Généraux, a obtenu en général un accueil favorable. La majorité des membres s'est prononcée pour la création d'obligations à 4 p. c. d'intérêt.

### Elections provinciales en Belgique.

Le *Journal de Bruxelles* publie un article qui se trouve plus bas. Sa reproduction dans notre feuille, est la meilleure réponse à l'injuste reproche, d'avoir commis une erreur volontaire, en disant que presque partout le parti libéral avait remporté la victoire.

Dans un article subséquent, le *Journal de Bruxelles* prétend que nous critiquons les institutions de la Belgique, parce que nous avons dit: «Voilà ce que c'est que les élections directes!» en rapportant, qu'à Gand, sur 1,113 électeurs inscrits, 203 seulement ont pris part aux dernières élections.

Nous savons bien que le *Journal de Bruxelles* a des raisons toutes particulières pour aimer les élections directes, puisque sans elles les affaires prendraient bien vite en Belgique une tournure, nous ne dirons pas, à Dieu ne plaise, meilleure que celle d'aujourd'hui, mais certainement pas du goût de ceux dont le *Journal de Bruxelles* est l'organe. Mais laissant cette question de côté, nous persistons à demander, si il est rationnel de

prôner des institutions, auxquelles le peuple, l'exemple de Gand le prouve, se montre lui-même si indifférent?  
 Au demeurant, nous ne serions que de vains égarés de système dont il s'agit, qu'il nous suffirait du dernier paragraphe de l'article du *Journal de Bruxelles*, pour achever et consolider notre antipathie. Nos lecteurs en jugeront.

Voici l'article de la feuille belge:

Nous sommes aujourd'hui le résultat de toutes les élections provinciales. Ce résultat n'était encore qu'imparfaitement constaté, car on ne nous avait pas encore communiqué les résultats des élections de la province de Liège et de quelques autres cantons ont, à vrai dire, répondu à son attente. Mais nous sommes convaincus qu'il ait lieu de s'applaudir de l'attitude qu'ont prise les électeurs de ces provinces. En général, les élections ont été calmes et la conduite des candidats a été irréprochable. On a vu partout une population qui ne se laisse pas égarer, et qui ne se laisse pas entraîner par un système d'agitation largement organisé et suivi avec persévérance. Quand on ne recule devant aucun moyen d'action, quelques soient-ils, quand on fait fi de tout bois, on a toujours auprès des masses certaines chances de succès, que n'ont pas les opinions honnêtes et modérées. C'est est de la vieille histoire dont les enseignements se vérifient encore tous les jours.

La passion a donc triomphé dans quelques cantons; loin de vouloir nous faire illusion à cet égard, nous appelons l'attention de tous les hommes sérieux sur les fâcheuses tendances qu'on cherche à imprimer aux élections provinciales et communales. Mais nous croyons rester dans le vrai en disant que les résultats généraux des élections du 27 mai sont loin de justifier les chants de victoire de certaines feuilles. Nous pourrions, si nous avions besoin par le témoignage d'autres feuilles de la même couleur. Cette démonstration est inutile, au moins pour nos lecteurs de Belgique. Quant au *Journal de La Haye* qui assure que «presque partout le parti libéral a remporté la victoire», nous n'essayerons pas de le tirer de son erreur; parce que cela est très-probablement volontaire. Le *Journal de La Haye* comprend souvent ses désirs avec la réalité. Bien que nous ne sachions trop pourquoi il témoigne tant de sympathie aux libéraux belges, nous nous sommes aisément de le compter parmi nos adversaires. Nous avouons cependant que nous serions beaucoup plus embarrassés de ses éloges que de ses critiques.

Pour en revenir à la journée du 27 mai, n'est-il pas triste de voir l'ordre électoral en vahie par ce que la passion politique a de plus déplorable et de plus dégradant, par l'intimidation, par l'injure, par la calomnie? Dans quelques localités le parti remnant en est venu à exclure les candidats suspects de modération, et dont le seul crime est de ne pas vouloir participer à un système avec lui. Il nous serait facile de citer des citoyens généralement estimés, pleins de zèle et de capacités, qui ont été exclus parce qu'ils appartenaient à l'opinion gouvernementale. Les services qu'ils ont déjà rendus au pays, ceux que leur expérience les met à même de lui rendre encore, leur dévouement éprouvé aux intérêts de leur province, rien n'a trouvé grâce aux yeux du parti progressiste, qui est parvenu à les faire remplacer par des hommes de la sorte principal est de marcher sous les drapeaux de la coalition libérale. Nous n'hésions pas à le dire, et nous sommes sûrs de rencontrer ici l'assentiment de tous les bons citoyens, il y a dans cette conduite un grand mépris de la justice et de la morale, et une profonde ignorance des véritables besoins du pays.

En général, les journaux belges ont bien des fois enregistré les fautes, les mauvaises nouvelles, les crimes et les horreurs de toute espèce, que d'apprendre à leurs lecteurs ce qui est à l'avantage des gouvernements ou à l'honneur de l'humanité. Il y a plusieurs semaines nous avons annoncé que la Pensylvanie venait d'adopter des mesures pour faire honneur à ses engagements envers ses créanciers. Jusqu'ici nous n'avons vu aucun autre journal faire mention de ce fait dont nous félicitons la législature de cet état, et auquel l'exemple mémorable qui nous a été donné dernièrement par notre propre pays n'est peut-être pas resté étranger.

Voici quelques nouveaux détails à ce sujet que nous emprun-

Extrait du Journal de La Haye. — 1<sup>er</sup> juin 1844.

## UN HOMME SÉRIEX. (1)

Plusieurs jours s'étaient écoulés, sans que nous cherchions la marquise à Saint-Denis. Dominique, interrogé par elle, lui avait répondu, par l'ordre de son maître, qu'il avait conduit Mlle Chevasu chez Mme Grenier, et qu'aucun incident digne d'être rapporté n'était survenu le long du trajet. Persuadée que son mari avait reculé devant l'exécution du projet dont elle lui avait, à deux reprises, suggéré la première idée, Mme de Pontailly avait vu à son ancien maître un ennemi plus dangereux que la haine que lui inspirait M. de Pontailly. Elle se dit: «Mlle Chevasu, voilà les hommes! se disait-elle en essayant d'annoncer par le destin son déshonneur.»

Cependant, le jour où l'autre des deux rivaux ne reparaisait chez la marquise, elle se dit: «Mlle Chevasu, voilà les hommes! se disait-elle en essayant d'annoncer par le destin son déshonneur.»

Plusieurs jours s'étaient écoulés, sans que nous cherchions la marquise à Saint-Denis. Dominique, interrogé par elle, lui avait répondu, par l'ordre de son maître, qu'il avait conduit Mlle Chevasu chez Mme Grenier, et qu'aucun incident digne d'être rapporté n'était survenu le long du trajet. Persuadée que son mari avait reculé devant l'exécution du projet dont elle lui avait, à deux reprises, suggéré la première idée, Mme de Pontailly avait vu à son ancien maître un ennemi plus dangereux que la haine que lui inspirait M. de Pontailly. Elle se dit: «Mlle Chevasu, voilà les hommes! se disait-elle en essayant d'annoncer par le destin son déshonneur.»

Plusieurs jours s'étaient écoulés, sans que nous cherchions la marquise à Saint-Denis. Dominique, interrogé par elle, lui avait répondu, par l'ordre de son maître, qu'il avait conduit Mlle Chevasu chez Mme Grenier, et qu'aucun incident digne d'être rapporté n'était survenu le long du trajet. Persuadée que son mari avait reculé devant l'exécution du projet dont elle lui avait, à deux reprises, suggéré la première idée, Mme de Pontailly avait vu à son ancien maître un ennemi plus dangereux que la haine que lui inspirait M. de Pontailly. Elle se dit: «Mlle Chevasu, voilà les hommes! se disait-elle en essayant d'annoncer par le destin son déshonneur.»

époux virent entrer pâle, défait et presque hors de lui, M. Chevasu, si coupable d'ordinaire.

— Passons dans votre chambre, dit-il à sa sœur d'une voix altérée, et surtout, ajouta-t-il tout bas, qu'aucun de vos domestiques ne puisse nous entendre.

Mme de Pontailly se leva, inquiète, malgré son égoïsme, de l'état où elle voyait son frère; le vieillard en fit autant, et tous trois passèrent dans un petit parloir attenant à la chambre à coucher de la marquise.

— Henriette a disparu, dit alors le député en écartant les bras par un geste pathétique.

— Henriette? s'écria la marquise, dont la figure exprima aussitôt une émotion extraordinaire.

— Calmez-vous, Chevasu, et racontez-moi ce qui s'est passé, dit M. de Pontailly avec un sang-froid qui s'écartait étrangement de sa vivacité habituelle.

— Vous savez, reprit le député, que d'accord avec ma sœur j'avais envoyé ma fille chez ma belle-sœur, Mme Grenier?

— Vous ne m'avez pas dit un mot de cela ni l'un ni l'autre, répondit le marquis en regardant alternativement son beau-frère et sa femme; mais peu importe, ce n'est pas le cas de compter de la responsabilité. Continuez, Chevasu.

— Croyant Henriette de plus en plus dévouée à M. de Pontailly, il m'a paru convenable d'écrire avant hier à ma belle-sœur, pour lui dire que je pensais plus tôt à elle que le travail dont je suis égaré, et qu'elle m'en avait permis.

— Ah! oui, la chambre! interrompit le vieillard avec un accent moqueur.

— Tout à l'heure, je reçois la réponse de Mme Grenier. Elle ne sait ce que je veux lui dire; elle n'a pas vu ma fille. Ainsi, depuis dix jours, Henriette a disparu. Qu'est-elle devenue, grand Dieu?

— C'est un événement affreux, dit Mme de Pontailly avec une affliction plus ou moins sincère.

— Affreux! répéta comme un écho le marquis, dont la physionomie semblait moins troublée qu'on n'eût dû s'y attendre d'après l'affection qu'il portait à sa nièce.

— C'est vous, ma sœur, qui êtes responsable de ce malheur, puisque c'est dans votre voiture, avec vous, qu'Henriette est sortie de sa pension. Ne deviez-vous pas, d'après nos conventions, la conduire vous-même jusqu'à Saint-Denis?

— C'est ce que j'ai fait. A Saint-Denis, j'ai laissé Henriette dans la voiture, et j'ai donné ordre à mon cocher de la mener aussitôt chez Mme Grenier. A son retour, Dominique m'a dit qu'il avait ponctuellement exécuté mes instructions.

— Faites-le venir le misérable! s'écria M. Chevasu.

— Tout tourne contre nous; Dominique est absent.

— Absent!

— Le lendemain même de mon voyage à Saint-Denis, il m'a demandé un congé de quelques jours, sous le prétexte d'aller voir à Rouen son père, dangereusement malade; il n'est pas encore revenu.

— Le scélérat était du complot, et cette prétendue maladie de son père n'était qu'un prétexte pour prendre la fuite; c'est un enlèvement, que dis-je? un rapt! un rapt abominable!

M. Chevasu continua d'épancher son indignation en gesticulant avec véhémence; même à travers sa douleur paternelle perceaient les habitudes amoulineuses du barreau. Le marquis gardait le silence, et l'on pouvait attribuer à

l'abattement que cause souvent le chagrin l'immobilité de son attitude. Mme Pontailly enfin réfléchissait profondément, tout en ayant l'air d'écouter avec sympathie les déclamations de son frère; une tristesse officielle était peinte sur son visage, mais ses pensées secrètes donnaient un démenti formel à ce simulacre d'affliction.

— J'ai eu tort d'accuser Dornier de lâcheté, se disait-elle, il a agi. Son absence, le départ de Dominique, la disparition d'Henriette, tout s'accorde. Plus de doute, je suis vengée!

— Un seul homme a pu se rendre coupable d'un tel attentat, s'écria tout à coup M. Chevasu; c'est cet infâme Morsal!

Il n'aurait pas dans les vœux de la marquise de laisser passer un tel attentat sans en avoir puni le coupable; pour que sa vengeance fût complète, il fallait que Dornier épousât Henriette. Attribuant à ce dernier l'attentat de sa jeune fille, c'était servir sa propre rancune que de le désigner comme le véritable ravisseur, et d'obtenir pour lui le pardon du père outragé.

— Mon frère, dit-elle d'un ton d'affectueuse gravité, si légitime que soit votre douleur, elle ne doit pas vous rendre injuste. Vous savez que j'ai été injuste; plaidez près de vous la cause de M. de Morsal; je ne crains donc pas que vous m'accusiez de partialité en sa faveur. Eh bien! je dois vous avouer que vos soupçons me semblent mal fondés, et que je le crois tout-à-fait étranger à ce malheureux événement.

— S'il n'est pas coupable qui donc l'accuse?

— Un homme que vous aimez, un homme qui, en raison même des preuves d'affection qu'il a reçues de vous, aura cru pouvoir compter sur votre indulgence.

Dornier!

— Je le crois.

— Mais c'est impossible. Quelle raison aurais-je pu avoir de le désigner comme le coupable? Ne la lui a-t-il pas promise en mariage?

— Il aura craint que vous ne changiez d'avis. Et si vous n'avez pas paru fort refroidi à son égard pendant quelques jours, les soupçons de M. de Morsal, les caprices d'Henriette, une passion irritée par les obstacles, l'inquiétude, la jalousie, que sais-je encore? tout cela lui aura servi de prétexte. Ce n'est pas par la raison que brillent les amoureux, et un parti téméraire est si tôt pris.

— Dornier! dit M. Chevasu en frappant ses mains l'une contre l'autre; non, je ne puis le croire. Toutes les raisons sur lesquelles se fonde votre opinion ne sont que de vagues conjectures. Où sont vos preuves?

— Rappelez-vous qu'à part vous et moi, Dornier seul savait que Henriette devait être conduite à Morsal.

— C'est vrai, répondit le député, frappé de cette observation; il était en tiers avec nous ici, lorsque la résolution en a été prise.

— Depuis le jour où je suis allé à Saint-Denis, plus de traces d'Henriette; depuis le même instant, plus de nouvelles de Dornier.

— C'est vrai, reprit M. Chevasu; la coïncidence est en effet remarquable.

— Rappelez-vous de cette double disparition le départ subit de Dominique, et dites s'il n'est pas évident que M. Dornier, après avoir été vu chez vous dans ses intérêts, a été votre fille de gré ou de force? et si, au lieu de se présenter pour la première opinion, ce n'est pas la violence qui a été le motif de son départ?

— Vous avez raison, ma sœur, dit le député tout-à-fait convaincu, le coup

(1) Voir le *Journal de La Haye* d'hier.

cons aux feuilles américaines. On remarquera, à cette occasion, que la taxe sur les propriétés est permanente en Amérique, et que la quotité seule est variable.

Les deux chambres législatives de la Pensylvanie ont adopté un bill, qui établit une taxe de 3 p. m. au lieu de 2 p. m. prélevée en 1843, sur les propriétés foncières et mobilières.

Ce tiers d'augmentation, d'après calcul fait, suffira aux paiements des intérêts annuels de la dette contractée en 1817, excédant pour servir à l'amortissement du principal.

Quant aux arriérés des intérêts, des certificats ont été délivrés depuis deux ans pour les sommes s'élevant à plus de 20 dollars. Ces certificats sont remboursables à une époque fixée.

Le bill de la législature n'attend plus que la signature du gouverneur et fait de plus la proposition de la vente des travaux du chemin de fer et du canal de l'état de Philadelphia à Pottsbürg, environ 300 milles, moyennant une somme de vingt millions de dollars, afin de réduire de moitié le montant de la dette. Mais cette vente devra être sanctionnée par le vote des électeurs au 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Le crédit de la Pensylvanie est donc à la veille d'être rétabli et il est à espérer que cet exemple d'un retour à des principes d'honnêteté ne tardera pas à être suivi par les autres états, qui portent encore le stigmate de la répudiation.

En attendant, la nouvelle qui précède a relevé la valeur des obligations à charge du trésor pensylvanien; elles ont éprouvé une hausse de 6 p. c. Personne ne doute que le gouverneur ne signe le bill, que doit augmenter de 20,000,000 de dollars, le revenu de la Pensylvanie.

On écrit de Flessingue en date du 30 mai: Hier, dans l'après-midi est arrivé en cette ville S. Exc. le ministre de la marine, qui, après avoir inspecté, ce matin, l'escadre mouillée en rade est retourné à La Haye.

On écrit de Bruxelles le 30 mai:

Il y a eu ce matin une assemblée de l'ordre équestre du Limbourg au hôtel du gouvernement en cette ville. Le but de cette réunion est d'examiner de nouveau le règlement de l'ordre, auquel le gouvernement a apporté des modifications en ce qui concerne la fortune qu'il faut posséder pour être admis dans ce corps. L'assemblée a dû aussi procéder à l'examen des titres de M. Sandberg, membre de la députation permanente des états provinciaux, qui se présente pour être admis dans l'ordre équestre.

On écrit de la même ville:

Aujourd'hui a eu lieu l'adjudication d'une partie de la route payée de communication entre la forteresse de Nymègue, de Beek et Susteren. Cesont M. M. Baudrihay et C<sup>o</sup> qui s'en sont rendu adjudicataires pour la somme de cent mille florins.

Le comte de Lièdekerke-Beaufort, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi des Pays-Bas près le Saint-Siège, a quitté Rome, le 18 de ce mois, se rendant à La Haye.

Le roi de Sardaigne a adressé ses lettres de créance, qu'il a reçues de S. M. le pape, à M. le comte de Lièdekerke-Beaufort, les insignes de l'ordre du Christ.

Par un arrêté pris ces jours-ci, le roi a accordé à M. le comte de Lièdekerke-Beaufort l'autorisation d'accepter et de porter les insignes de l'ordre du Christ que S. S. lui a décerné.

La collecte qui a été faite avant-hier en cette ville en faveur des victimes de l'incendie d'Aalsmeer, s'est élevée à 2,403 fl. 94 1/2 c. Il est à remarquer que déjà auparavant de nombreux dons volontaires avaient été envoyés directement par beaucoup de nos habitants à la commission chargée de recueillir ces dons.

Le colonel Theubet, propriétaire de la Table, vivait en or d'Henri II, empereur d'Allemagne, a eu l'honneur de mettre sous les yeux de Sa Majesté, notre auguste souverain, un ma-

gnifique monument, le plus précieux et le plus intéressant qui nous reste du moyen-âge. Cette splendide relique byzantine qui date de 1019, est offerte en souscription à toutes les têtes couronnées, aux princes souverains de l'Europe et à tous les seigneurs de la chrétienté, pour être conservée au culte religieux ou au moins aux beaux-arts.

Certes, nous devons former le vœu, que notre pays ait la chance de conserver ce monument presque intact, le plus magnifique type de l'art chrétien d'une époque lointaine de nous et dont il ne nous reste plus que des fragments mutilés. Un si puissant intérêt historique, religieux et traditionnel s'y rattache, que le métal dont il est composé tout précieux qu'il soit, nonobstant le grandiose de l'œuvre, n'offre plus qu'un intérêt secondaire. Espérons que l'intérêt qu'a daigné y prendre notre bien-aimé roi, en permettant que son auguste nom fût placé en tête de cette souscription, soit couronné par le sort et qu'un jour ce précieux monument revienne au pays.

M. le colonel Theubet, qui s'empresse avec une grande amabilité de montrer et d'expliquer aux amateurs le rare et intéressant objet dont il s'agit, et sur lequel nous reviendrons, est logé au *Nouveau Doelen* chez M. Hendriks.

### Affaire du Texas.

Nous avons fait connaître dernièrement l'opinion émise par les principaux organes de la presse d'Angleterre et de celle de France, à l'égard de l'affaire du Texas, voici maintenant comment s'exprime dans la *Gazette Universelle* d'Augsbourg, sur les intérêts des Etats-Unis, le correspondant de Washington, de la feuille allemande. Sa lettre roule sur les deux grandes questions à l'ordre du jour dans les états transatlantiques: celle de Texas et celle d'Orégon.

Pour ce qui concerne celle-ci, — dit le correspondant de la *Gazette Universelle*, — certes l'homme qui parlerait de céder à l'Angleterre la navigation de la Columbia, serait sans doute mis au banc de l'opinion publique. Au reste, le gouvernement des Etats-Unis n'éprouvera, de ce côté, aucune entrave essentielle pour terminer les différends survenus au sujet de l'Orégon. L'Angleterre aussi, y regardera à deux fois, avant que de jeter le gant aux Etats-Unis pour la possession de quelques arpens de terre, — surtout après la non-réussite du traité de commerce qu'elle désire conclure avec le Brésil; et puis, l'Angleterre sait bien qu'il y va du meilleur débouché pour son commerce, et que sa propre situation politique lui commande la modération et la prudence. Si notre nouveau secrétaire d'état, qui est un homme de mérite et de talent, parvient à s'entendre avec sir Robert Peel, sur les principes qui devront servir de base à un traité de commerce entre la république et le royaume-uni, en ce cas, ni la question d'Orégon, ni l'annexion du Texas à l'Union n'aura de graves conséquences. On ne s'attend pas toutefois à ce que ces questions, ou même l'une d'elles, soient résolues pendant la session actuelle du congrès.

Le président, homme méridional, et réligible par les voix des méridionaux seulement, est convenu de l'annexion, avec le président et le gouvernement du Texas. Toute la partie méridionale de notre Union, à fort peu d'exception près, s'est déjà prononcée en faveur de l'annexion, et même dans le Nord et le Nord-Ouest des voix se sont fait entendre à l'appui de cette mesure; l'on peut en augurer qu'elle deviendra populaire si elle ne l'est déjà. La population du Texas est américaine; elle a nos lois, nos mœurs, et elle parle notre langue; de plus, un intérêt commun nous unit par rapport au maintien des institutions sociales. Le Texas ne peut se conserver lui-même; il devrait opter entre sa nouvelle incorporation au Mexi-

que, ou la protection de l'Angleterre. Que fallait-il faire? Les Etats-Unis ne peuvent consentir à ce que l'Angleterre augmente sa prépondérance dans le golfe du Mexique, car cela aurait des

Texas était sous la domination ou seulement sous l'influence dominatrice des Anglais, notre commerce, déjà si languissant avec le Mexique, Saint-Fé et la Californie, serait totalement ruiné, et ce qui plus est, le Texas deviendrait un entrepôt de marchandises anglaises, et il serait fort aisé de les introduire dans la baie contredaigne des Etats-Unis, et d'en envoyer, par voie du Mississipi, dans les vives atlantiques, au grand détriment de notre commerce.

L'affaire du tarif, qui cependant intéresse également le Nord et l'Est de l'Amérique, serait en outre énormément peudue. Quant aux considérations stratégiques, le voisinage de Galveston (le plus considérable des ports texiens) serait très-dangereux comme ville britannique, pour la Nouvelle-Orléans, toute la frontière du Texas deviendrait une ligne menaçante pour les états d'Arkansas, de Mississipi, de Missouri etc., qui seraient ouverts à l'invasion. Le Sud, d'ailleurs, c'est notre Ion d'Achille: et dans cette partie de l'Union se trouvent les bouchères de nos plus grands fleuves par lesquels on transporte les deux tiers de notre commerce d'exportation. La partie occidentale est aussi notre force comme nation, notre magasin, notre pépinière pour l'enrôlement des marins; c'est le berceau du caractère américain; c'est le cœur de l'Union. Le Texas est nécessaire pour le protéger, et ne doit donc pas tomber dans la possession d'une puissance d'Europe et surtout pas dans celle de l'Angleterre.

Si les Anglais parviennent à joindre le Texas à leurs possessions canadiennes, ils viendraient bientôt nous dicter des lois. Enfin le changement que cela amènerait dans les rapports commerciaux des pays du Sud, à l'égard de la culture du coton, blesserait mortellement les intérêts de ces contrées. Toutes ces considérations, graves assurément, le vénérable général Jackson, les a énoncées dans une lettre, adressée à M. Anson Brown et publiée par les journaux. Cette lettre a produit une impression profonde. Mais malgré tout cela je puis vous assurer positivement, que le traité de l'incorporation du Texas, ne sera pas ratifié par le Sénat. Pour toute ratification il faut une majorité de deux tiers des voix sénatoriales, et d'après tout ce que j'ai vu, il ne paraît évident que le traité n'aura pas même, en faveur, la majorité absolue. L'annexion du Texas demeure donc une question en litige, et comme elle restera une question éminemment nationale, on prévoit que les partis politiques s'en empareront et se diviseront, à propos d'elle en deux camps opposés. Il se pourrait bien que cette question influât sur le choix du président. Ne fut-ce que pour ce dernier motif, les deux grands partis, les whigs et les démocrates, feront tous leurs efforts pour que l'affaire ne soit point résolue durant cette session, puisque le mérite en reviendrait nécessairement au gouvernement du président actuel. Il reste les pays du nord, du nord-est et du nord-ouest ont de leur côté des raisons pour s'opposer à l'admission du Texas dans l'Union-Américaine. On sait que le pouvoir législatif dans les Etats-Unis se compose du président, de la chambre des représentants et du Sénat, et chacun d'eux a la faculté du veto. Le pouvoir exécutif appartient au président avec l'assistance du Sénat. Or puisque le Sénat exerce ainsi un contrôle sur les actes du président même, que les sénateurs sont élus par les états pendant l'espace de six ans, tandis que les représentants élus par le peuple ne conservent leur mandat que pendant deux ans, il s'ensuit que le Sénat a la prépondérance dans le gouvernement de l'Union. Ajoutez à cela que la chambre des représentants se compose d'un nombre de membres, proportionné à la population de chaque état, tandis que le nombre des sénateurs est en rapport avec le nombre des états. Maintenant, comme il y a 13 états à esclaves et 11 états sans esclaves, il y a un équilibre jusqu'ici; mais l'Indiana

a dû se passer ainsi. Autrement, comment expliquer la conduite de Dornier devenu introuvable depuis dix jours?

— Moi, je l'expliquais d'une autre manière, dit le marquis avec un air de bon-humeur.

— De quelle manière, si il vous plaît? demanda le père d'Henriette.

— Le marquis, reprit le vieillard en cherchant à dissimuler un sourire malin, par l'explication qu'a pu concevoir M. Dornier pour les cent mille francs que vous lui avez remis avec une si noble confiance, Mme de Pontailly et vous.

— L'un n'empêche pas l'autre, répartit brusquement le député du Nord, en ce moment exaspéré contre son ancien ami: qu'il dit ravisseur peut dire voleur. Un homme pour qui j'ai tant fait! un homme que je me plaisais à regarder comme mon élève! un homme que je voulais nommer mon fils! Oh! je l'écraserai, serpent réchauffé dans mon sein. A l'instant même je vais au parquet déposer ma plainte.

— Mon frère, mon frère, s'écria la marquise en s'opposant à la sortie du député: réfléchissez, je vous en prie, à ce que vous allez faire. Que gagnerez-vous à mettre le public dans la confidence de vos chagrins de famille? Ignorez-vous que les scandales étonnants qui intéressent un homme comme vous sont une bonne fortune pour la malignité des journaux? Voulez-vous amuser à vos dépens Paris et la France entière? Déjà, vous avez pu remarquer le fâcheux effet qu'a produit la chambre l'apparition de votre fils. Avez-vous envie d'aggraver le mal en publiant vous-même l'enlèvement de votre fille? Quelle joie, quel triomphe pour vos collègues jaloux de votre mérite! Voyez donc, se dit-elle, ce grand orateur, ce talent supérieur, cet homme d'état! Il prétend gouverner la France, et il ne sait pas même gouverner sa famille! Croyez-moi, mon frère, point de bruit, point d'éclat. Étonnons cette fâcheuse affaire: si ce n'est pas pour votre fille, que ce soit pour vous, car votre réputation est splendide de la sienne.

Vous avez raison, ma sœur, répondit M. Chevasu d'un air d'abattement, et je dois me rendre à la justesse de vos remontrances. Une pareille esclandre me serait le plus grand tort à la chambre, car la renommée d'un homme politique se compose de moralité non moins que de talent, et, comme vous l'avez dit fort judicieusement, les envieux ne manqueraient pas de m'imputer le scandale de cet événement déplorable. Que Dornier ou un autre soit le ravisseur, il faut qu'un prompt mariage mette tout en règle avant que l'aventure soit démentie. Mais comment le trouver, ce misérable?

En le cherchant, dit M. de Pontailly; allons d'abord à l'hôtel où il logeait: n'épargnez aucune démarche; les mœurs sont précieuses, car, d'un instant à l'autre, les journaux peuvent élever la mine, et alors tout serait perdu.

Partons sur-le-champ, reprit le député, qui, malgré son peu d'affection pour son beau-frère, ne crut pas devoir refuser ses services.

Le marquis fit atteler aussitôt sa voiture, mais en y montant, lorsque le député s'y fit assis, il dit tout bas au cocher: — A l'hôtel Mirabeau, rue de la Paix.

Pourquoi nous avoir fait conduire chez moi? demanda M. Chevasu, surpris de voir la voiture s'arrêter à la porte de la maison où il demeurait.

— Parce qu'il faut que j'aie avec vous, une explication à laquelle il est inutile qu'assiste Mme de Pontailly.

Les deux beaux-frères montèrent à l'appartement du député.

— Je vous écoute, dit celui-ci, fort préoccupé de cette nouvelle complication.

— Mon cher Chevasu, répondit le marquis, tout à l'heure, vous avez prononcé une parole qui m'a donné à réfléchir. Que Dornier ou un autre soit le ravisseur, avez-vous dit, il faut en finir par un prompt mariage. J'ai conclu de ces paroles que, pour vous, la chose importante était le prompt mariage, et qu'il ne s'agissait pas de votre fille, que ce soit pour vous, car votre réputation est splendide de la sienne.

— C'est à-dire au contraire que je préférerais tout autre à Dornier, car je devais compter particulièrement sur l'attachement de ce malheureux, et il a montré dans cette circonstance une ingratitude épouvantable. Oui, je le répète, j'aimerais mieux marier ma fille à tout autre que lui.

— C'est cela, soyez satisfait, dit le vieillard, ce n'est pas Dornier qui a enlevé Henriette, c'est un autre.

— Un autre! s'écria le député stupéfait, qui donc?

— Vous le saurez tout à l'heure; en attendant et pour en finir avec votre ancien protégé, je vais vous raconter sa dernière promesse; elle vous prouvera qu'en répugnant aujourd'hui à l'accepter pour gendre, vous ne faites que lui rendre justice. Dornier n'a pas enlevé votre fille, mais bien les cent mille francs que vous lui aviez confiés, ma femme et vous. J'avais prévu ce dénouement, mais la chose est faite, et il faut bien prendre son parti. Depuis dix jours, Dornier a pris la fuite, et, entré nous, pour certains circonstances à moi connue, c'est ce qu'il avait de mieux à faire; mais un demi-coquin eût rendu l'argent à lui qui n'est pas fripon à demi, il l'a gardé, et toutes les recherches de la police, que j'ai lancées à sa poursuite, ont été jusqu'ici sans résultat. En ce moment, Dornier est, selon toute apparence, en pays étranger; et vous pouvez regarder les cent mille francs comme perdus; mais, dans ce désastre, vous devez encore vous estimer heureux d'avoir échappé au malheur de devenir le beau-père d'un pareil homme.

— Mais le ravisseur d'Henriette? dit avec anxiété M. Chevasu.

— Ne le devinez-vous pas?

— Morsal!

— Hélas! oui; amoureux comme un fou, aimé d'ailleurs, désespéré de vos refus, ornaient avec raison, que vous ne forciez votre fille d'épouser Dornier, le pauvre garçon a perdu la tête; car, comme le diait tout à l'heure avec justesse Mme de Pontailly, ce n'est pas par la raison que brillent d'ordinaire les amoureux.

— C'est sur lui qu'étaient d'abord tombés mes soupçons, dit d'un air tragique le père d'Henriette; c'est sur lui que tombera ma vengeance.

— Permettez-moi, mon cher Chevasu, de vous répéter ici ce que vous disiez tout à l'heure votre sœur, et vous-même avez été forcé de convenir qu'elle avait raison. Que gagnerez-vous à un éclat? En quoi le scandale que soulèverait infailliblement des poursuites judiciaires, améliorerait-il votre position à la chambre?

M. Chevasu se mit à marcher à grands pas, ainsi que cela lui arrivait lorsqu'il avait l'esprit travaillé de quelque grave perplexité.

— M. de Morsal vous a donc écrit? demanda-t-il tout à coup en regardant en dessous son beau-frère.

— Sans doute. Il n'aurait pas osé d'abord s'adresser à vous, et il m'a chargé de plaider sa cause, leur cause, faut-il dire, car après tout Henriette l'aime.

— Un noble! dit M. Chevasu avec amertume.

— Ne le suis-je pas moi-même? Pourtant nous sommes beaux-frères.

— Titré!

— Ne suis-je pas marquis? D'ailleurs, entre un vicomte, gentilhomme de nom et d'armes, et un bourgeois qui, comme vous, comte trois cent, je veux dire quatre cents ans de rotture prouvée, je ne vois pas que la disparité soit si choquante.

— Un merveilleux! un lion, comme on dit aujourd'hui! un fat amoureux de sa figure!

— Permettez, Chevasu; vous avez été vous-même fort bien dans votre jeunesse, un homme à bonnes fortunes, si ma mémoire ne me trompe, et vous devriez avoir plus d'indulgence pour les jolis garçons.

— Un chanteur de romances! dit le député d'un ton railleur.

— Il est prêt à vous sacrifier son la de poitrine.

— Un faiseur de vers!

— Qui n'a pas fait quelques vers dans sa jeunesse? La plupart de nos hommes politiques ont plus ou moins commis ce péché. M. Étienne a fait de vers; M. Villain a fait tous les jours, les vers sont le plus sûr moyen de M. de Lamartine, à qui vous ne refuserez pas cependant un certain talent de tribune; enfin, si l'on écrit bien, je doute que M. Guizot lui-même n'ait la conscience bien nette sur ce chapitre. D'ailleurs, Morsal renonce à la poésie.

— Tant mieux pour lui!

— Depuis quelques mois, il tourne extraordinairement aux idées graves et aux études sérieuses. En ce moment même, il a sur le chantier une œuvre de longue haleine, un ouvrage profond, plein de recherches, et dont pourrait s'honorer plus d'un publiciste distingué.

— Quel ouvrage? demanda le député avec une sorte d'intérêt.

— Un essai sur la théorie du gouvernement représentatif envisagé dans ses rapports avec l'économie politique, suivi de quelques considérations sur les avantages et les inconvénients du système pénitentiaire en général, et sur l'application sur le remplissage de la peine de mort par la ventilation des cellules à petite échelle; car c'est là, si j'ai bonne mémoire, le titre du livre, dit le vieillard, qui improvisa sans hésiter ni soufre cette formidable tirade. Le sujet, comme vous voyez, ne manque pas d'importance, et d'après ce que je sais de l'ouvrage, je ne serais nullement étonné si l'ouvrage était lu dans toute la France.

— Les portes de l'Académie des sciences morales et politiques?

— Le titre promet quelque chose, dit le député, complètement dupe d'un vieillard, mais, vous avez beau dire, j'ai peine à croire qu'il puisse être rien de sérieux d'un homme qui porte des gants jaunes et une barbe de jeune homme.

— Hâtez-vous les gants jaunes? Morsal choisira les biens d'un autre cœur. Est-ce en l'honneur de votre dépit? dit le vieillard. Puis il ajouta d'un ton sentencieux à son mariage, j'en suis sûr, il ne reculera devant aucun sacrifice. Allons, mon cher Chevasu, ne vous contentez pas d'être un homme politique distingué, soyez aussi un bon père. Que d'honneur et de plaisir à l'heure de voir Morsal à des présents de bons livres et de rentes! Ce mariage ne paraît d'ailleurs, et je suis prêt à le donner des preuves quand il voudra le contrat. Enfin, la dernière considération qui a bien quel que importance, Morsal est allé aux familles les plus illustres de votre arrondissement. Si votre élection est cassée, chose possible, il peut décider une partie de ses amis à voter, et vous assurer ainsi quinze à vingt voix; il me semble que ce n'est point à dédaigner, surtout, comme vous, qui a été nommé à la majorité.

Cette dernière considération toucha le député plus que ne l'avaient fait tous les autres arguments du vieillard.

— Pour conclure à ce mariage, dit-il, je suis obligé de faire quelques principes; mais, au point où en sont les choses, le mieux est de s'en aller.

— Savez où il son?

— Dites-moi que vous accordez votre fille à Morsal, et adieu!

— Je les aime tous deux à vos pieds.

— Ce n'est pas répondre; c'est votre parole qui me fait.

— Alors, puisque je suis forcé d'en passer par là, je vous la donne.

— Votre parole! l'homme qui lit le stipulait à vos pieds.

— La parole de magistrat et de député, répondit M. Chevasu en étendant la main de son air le plus solennel.

— A merveille, reprit le marquis radieux; maintenant attendez-moi une heure vous embrasserez votre fille.

du Texas, qui est un pays à esclaves, et qui a une étendue grande pour en former cinq ou six états méridionaux, et qui sera au sud du midi (à esclaves) une majorité de dix à quinze voix au sénat, où chaque état est représenté par deux membres. Avant qu'il ne fut question de l'annexion du Texas, ces états avaient déjà formé le dessein de se faire une majorité au sénat en divisant en deux parties deux de leurs états : la Floride et le Tennessee, ce qui leur eût donné quatre représentants de plus au sénat.

L'auteur de la lettre qui précède, ne savait pas encore lorsqu'il l'écrivit, que le traité est basé sur cette stipulation, que le Texas ne fera partie de l'Union que comme territoire et non comme état. — Il termine son intéressant article en disant qu'en cas de refus de la part du Sénat de ratifier le traité, il n'est pas convenu que le Texas, demanderait à être annexé à l'Union comme territoire, jusqu'à décision ultérieure. Il mentionne ensuite les prétendus droits des Etats-Unis sur la possession du Texas; c'est-à-dire, comme nous l'avons déjà rapporté dans un de nos numéros précédents la transaction qui fut conclue en 1803 entre les Etats-Unis et la France, aux fins de céder aux premiers, pour la somme de 12 millions de dollars la Louisiane occidentale. Or, les Etats-Unis soutiennent que le Texas ainsi que Toulouze faisaient partie de l'ancien territoire de la Louisiane acquise en 1803.

Le correspondant de la Gazette Universelle d'Augsborg continue en disant que ce manège de conventions entre les gouvernements de Texas et de l'Union, porte la question de l'annexion devant le tribunal de l'opinion publique, et qu'il en résultera probablement un conflit d'avis partagés. On se rappellera, du reste, que nous avons démontré dans notre numéro du 22 mai, que la prétention des Etats-Unis fondée sur le traité de 1803 n'est plus de saison aujourd'hui, par suite du traité du 22 février 1819 entre l'Union-Américaine et l'Espagne, traité qui assigne pour ligne limitrophe entre les deux Etats la rivière Sabine. Ce qui impliquait de la part des Etats-Unis une renonciation formelle à tout droit au territoire du Texas, qu'ils auraient pu faire valoir en vertu du traité de 1803. Le traité de 1819 semble être inconnu au correspondant de la Gazette d'Augsborg.

### Nouvelles des Etats-Unis.

Nous recevons d'importantes nouvelles de l'Amérique du Nord. Le comité des affaires étrangères a fait son rapport au Sénat, au sujet de la question de l'annexion du Texas aux Etats-Unis. Le comité propose ou l'ajournement indéfini de la question, ou la non ratification du traité. Les séances du congrès ont été ajournées au 17 du mois prochain.

Le projet de loi sur la modification du tarif actuel a été mis à l'ordre du jour, dans la séance de la chambre des représentants du 10 de ce mois, mais la motion de la prise en considération a été rejetée par 103 voix contre 99. Comme c'est la seconde fois que cette question a essayé un échec, on pense qu'on renoncera à la soumettre de nouveau à une décision.

Une sédition a eu lieu à Philadelphia, et le peuple a été pendant trois jours maître de la ville. Seize hommes ont perdu la vie dans la mêlée et une vingtaine d'autres ont été grièvement blessés. Les désordres ont été causés, dit-on, parce que des Irlandais catholiques auraient troublé une réunion publique composée de personnes qui ont formé une association sous le nom d'Américains indigènes.

On prétend que les Irlandais auraient tiré sur les Américains. La vengeance a été terrible; deux chapelles catholiques ont été brûlées en cendres et le feu s'étant communiqué aux maisons voisines, une cinquantaine de maisons sont devenues la proie des flammes. La force armée et la police n'ont pas fait de grands efforts pour réprimer les désordres.

M. H. Clay a été élu par Baltimore, candidat pour la présidence. On dit que M. Van Buren a peu de chances d'être élu président.

### Nouvelles de Cuba.

Havane, 14 avril. L'instruction relative à la grande conspiration de noirs, récemment découverte dans l'île de Cuba, se poursuit avec activité. Les mulâtres et noirs arrêtés et mis au secret ont fini par éclairer la justice, et il est aujourd'hui malheureusement bien reconnu que nous venions de courir les plus grands dangers.

C'était le samedi-saint que le complot devait éclater. Le signal devait être donné par les cloches de la ville, qui, muettes pendant les jours saints, se remettent à sonner à dix heures le samedi-saint. A ce moment tous les cochers devaient être prêts, montés sur leurs chevaux, bien armés, et former à ce signal un corps de cavalerie de 3 à 400 hommes, tandis que les noirs de la campagne devaient, à la même heure, mettre le feu à toutes les habitations. Tout ce complot a été découvert par une négresse, qui, quelques jours avant, avait mis un aloès sur les traces.

Nos prisons sont trop petites; la commission militaire va ces jours-ci commencer à prononcer, et la justice qui va être faite, pour donner un exemple, nous rendra peut-être le calme. Les noirs resteront-ils tranquilles? Jugez de notre position. De nombreux cas d'empoisonnement ayant eu lieu ces jours derniers, nous sommes dans des craintes continuelles; avant de manger les plats servis sur des tables, nous nous voyons forcés d'appliquer en notre présence nos cuisiniers à en manger avant nous, pour pouvoir être certains que nous pouvons faire de même sans crainte.

Notre capitaine-général montre beaucoup de fermeté; ordre vient d'être donné à tous les noirs libres de sortir de l'île; et de ne plus se présenter sur Saint-Domingue ou la Jamaïque.

### Nouvelles de Turquie.

Constantinople, 13 mai. Les affaires deviennent de plus en plus menaçantes, toute la province est en révolte, et des bandes se sont concentrées en grands corps qui répandent partout la frayeur et la destruction. D'après les dernières nouvelles, la ville de Souda a été attaquée par 15,000 Albanais et le siège a été bloqué. Ali-Bey venait avec 5,000 hommes au secours de la ville; après un combat acharné, il rompit les rangs des Albanais et pénétra dans la ville. Les soldats turcs furent battus avec courage; ils ont laissé sur la place 800 hommes et Ali-Bey. Malgré l'augmentation de la garnison, les Albanais continuent constamment la ville. Hussein Pacha, qui était entré avec 5,000 hommes dans l'Albanie, a perdu beaucoup de monde; il fut obligé de se retirer à

Monastir, la place d'armes principale de l'armée turque sous les ordres du séraskier de la Romélie.

Un autre corps turc avait réussi à occuper les défilés de Ke-preh, ce qui empêche les communications entre les montagnes et les vallées. Aegripalankta, ville en Romélie, entre Uskup et Gysten, où il n'y avait pas de garnison turque, fut prise et pillée par les Albanais. Ils ont, dit-on, massacré plus de 1,000 chrétiens. Cette semaine, un régiment d'infanterie, fort de 3,800 hommes, s'est mis en marche de Constantinople à Monastir. On assure que M. de Titoff a conseillé à la Porte d'armer les chrétiens et de les employer contre les Albanais.

On écrit de Monténégro, 14 mai. Immédiatement après son arrivée à Cetinje, le vladika de Monténégro a adressé une lettre au pacha de Soutari, dans laquelle, s'appuyant sur les instructions qu'il a reçues de Vienne de se mettre sur un pied amical avec les Turcs, il somme le pacha de conclure avec lui un traité de paix dans les formes, ajoutant que lui (le pacha) aura reçu de Constantinople des instructions semblables. Le pacha a répondu avec insolence qu'un ordre pareil ne lui était pas parvenu; qu'au reste, il avait l'intention de tenter encore une expédition contre le Monténégro et qu'il espérait répondre de bouche à Cetinje même aux autres points de sa lettre. Ainsi il est probable que les hostilités vont recommencer dans cette partie de la Turquie.

Omer Djemal Effendi, parti il y a quelque temps pour Tunis en qualité de commissaire de la Porte, est revenu de sa mission, apportant la nouvelle que les différends entre le dey et la cour de Sardaigne étaient entièrement aplanis.

Nous croyons savoir que les membres de l'ancien comité philhellène, témoins de la désorganisation de la Turquie, ont le projet de se reconstituer à Paris et à Londres pour pousser à l'agrandissement de la Grèce.

On prétend même que c'est afin de pouvoir librement agir dans ce sens que le général Coletti a refusé de faire partie du nouveau ministère grec.

Jamais, en effet, situation ne fut plus propre à encourager toutes les espérances. La Porte-Ottomane est à la merci d'un enfant, d'une femme et d'un favori; la vieille barbarie se restaure, l'anarchie est à son comble, et l'Europe, sous prétexte de respecter l'indépendance de l'empire, se renferme dans une inaction respectueuse qui habile l'accomplissement des destinées. (Gazette Française.)

### Nouvelles d'Italie.

Rome, 18 mai.

Le pape a renoncé, dit-on, pour le moment, à faire une tournée à Terracina ou à Civita-Vecchia. Par contre, le cardinal secrétaire d'état Lambruschini, évêque de Sabine, s'est rendu pour quelques jours à l'abbaye de Tarfa.

Le consistoire annoncé pour ce mois est ajourné.

On dit que le comte d'Outremont, ministre de Belgique près le St-Siège, ne reviendra pas à son poste; et il en faut croire des bruits qui circulent dans la haute société; il aurait envoyé de Florence sa démission à son gouvernement.

On écrit de Naples, le 15 mai :

M. le baron de Rothschild, de notre ville, a la libéralité de qu'il nous sommes en grande partie redevables des douze salles d'asile d'enfants qui existent actuellement à Naples, vient d'accorder un nouveau bienfait à ces utiles établissements. Il a mis à la disposition de la direction générale des salles d'asile la somme de 10,000 ducats, destinée à la fondation d'une école primaire auprès de chacune d'elles.

### Affaires de Suisse.

Un bulletin extraordinaire que, sous la date du 24 courant, publie la Gazette d'Etat de Lucerne, et qui vient de nous parvenir, donne sur les affaires du Valais les renseignements suivants :

Le pont de Riddes (qui a coûté 30,000 fr. de Suisse, 45,000 fr. de France), a été entièrement brûlé, le 20, par les rebelles. Le 21, au matin, l'on s'occupa de le remplacer par une construction provisoire; les troupes purent le passer, par petits détachements, le même soir. La colonne de gauche, après avoir culbuté un détachement de rebelles, rejoignit, dans la soirée, le gros du corps des Haut-Valaisans. Le 22, s'opéra la jonction de toutes ses forces. L'aile droite, après avoir occupé Saxon, lieu du domicile du chef des insurgés (Maurice Bernandin), s'était portée sur Saint-Maurice; aucun ennemi ne s'était montré en armes dans cette direction. Martigny, autre centre de la rébellion, avait arboré le drapeau blanc.

Pendant que la population du Haut-Valais marchait en avant, celle de toutes les vallées latérales avaient également pris les armes. Le 21, l'on s'était battu dans la vallée d'Entremont, peuplée de 9,000 âmes; les Salvaisans, montagnards qui occupent les positions entre Martigny et Saint-Maurice, avaient coupé la retraite à un parti d'insurgés qui avaient tenté de les occuper. Trente Jeunes-Suisses, parmi lesquels on a reconnu deux membres du Grand-Conseil, et plusieurs officiers, avaient perdu la vie dans ce combat.

Rien n'est à craindre de la part des communes du landwehr accourus des vallées les plus escarpées. Hors des collisions armées, aucun individu n'a souffert la moindre violence. L'organisation ainsi que la subordination des troupes étaient parfaites. Chaque homme avait apporté ses munitions de guerre et ses vivres pour trois jours. Les conseils municipaux des communes avaient soin de leur envoyer, par un train de voitures régulièrement organisé, des munitions de bouche en abondance. Au reste, les troupes du gouvernement furent reçues à bras ouverts, dans les communes du Bas-Valais, charmées de se voir délivrées de l'affreuse servitude et des horribles attentats dont elles avaient eu à souffrir de la part des Jeunes-Suisses.

Le Bulletin de Lucerne se termine par ce résumé, imprimé en lettres majuscules :

« La soumission du Bas-Valais est certaine; la Jeune-Suisse est écrasée et l'ordre est rétabli. »

Dans ces circonstances, le conseil d'état du canton a adressé à celui de Vaud la missive suivante :

Fidèles et chers Confédérés,

Etant informés que le directoire fédéral vous a requis de vous mettre en mesure d'accorder l'assistance fédérale au canton du Valais, nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous persistons dans la teneur de notre première lettre au Vorort, c'est à dire que nous restreignons à la demande de laisser vos troupes

à l'état de piquet, protestant contre tout mouvement de troupes étrangères que nous n'aurions pas nous-mêmes requis et contre toutes les conséquences qui en pourraient résulter. (Suivent les signatures.)

Cette dernière démarche est de la plus haute prudence; car le gouvernement vaudois, si l'on venait à recevoir ses troupes, pourrait bien, par le même motif qui l'avait porté à réclamer l'assistance fédérale, lorsqu'il s'agissait de prévenir la guerre civile, vouloir en user aujourd'hui pour empêcher le gouvernement valaisan de laisser aux lois et à la justice leur libre exercice envers la faction que l'énergie dévouement du peuple catholique a si promptement abattue.

On écrit de Zurich, 22 mai. Mardi passé, Weiting a été transporté de sa prison à Schaffhouse, et au-delà de la frontière badoise.

### Affaires de France.

Paris, 30 mai.

Dans la suite de la discussion du projet de loi sur les crédits supplémentaires, (séance du 29) M. Thiers a attaqué le gouvernement sur la question de Montevideo, que M. Berryer n'aurait fait qu'effleurer. Il a conclu son discours en demandant la médiation immédiate de la France, dans cette affaire, de concert avec l'Angleterre, ou sans elle si elle refuse de s'en mêler; ou au moins que le blocus soit levé, et interdit à Rosas. Le discours de M. Thiers a produit une longue agitation dans la chambre. M. de Mackau, qui est monté à la tribune après lui, a réfuté ses paroles en disant que M. Thiers a été victime d'une séduction, qu'il a été captivé par les rapports exagérés du docteur Varella, de Bienes-Ayres, l'ennemi le plus persévérant du gouvernement de ce pays. Le 30 il n'y a pas eu de séance, sur la proposition de M. Odilon Barrot, afin que la chambre entière pût assister aux funérailles de M. Lafitte.

Le Journal des Débats s'exprime ainsi à propos du discours de M. Thiers :

Si les étrangers lisent avec quelque attention les discours de l'opposition dans les débats de nos chambres législatives, ils ne tiennent qu'à eux de croire que la France est tombée au dernier degré de l'abaissement politique, et que le gouvernement qui préside à ses destinées a conduit, par une voie semée d'embûches, à la ruine de son honneur, de sa dignité et de ses intérêts. Tel est le sentiment que nous éprouvons aujourd'hui en écoutant le discours prononcé devant la chambre des députés par M. Thiers. Pendant que M. Thiers dérolait ainsi, devant ses collègues et devant la France, le tableau des hontes de notre pays, nous rougissions, dirons-nous pour le gouvernement; nous voulons être francs, et ne pas plus déguiser notre impression que M. Thiers n'a déguisé l'animosité qui l'inspire dans ces luttes déplorables : nous rougissions pour M. Thiers et pour l'opposition.

Nous comprenons jusqu'à un certain point que l'opposition essaie de faire accroire à la France que son gouvernement redoute une guerre avec la Grande-Bretagne, et qu'il subordonne toute sa politique à cette peur. Cela est absurde; mais on conçoit que l'opposition s'attache à grossir un pareil grief. L'Angleterre est puissante, elle est notre rivale. Il y a quelque mérite à vivre avec elle sur un pied d'égalité; par d'immenses intérêts sont engagés dans son alliance, et le repos du monde y est attaché. On comprend donc que la surveillance s'applique à traverser les intentions qui, des deux côtés de la Manche, président à son accord des deux gouvernements et de leurs nations.

Tous les ministres étaient réunis hier, en conseil à Neuilly où ils avaient été mandés par le roi. Il paraît que c'est hier matin seulement, qu'il a été décidé, qu'on laisserait la garde nationale de Paris assister aux obsèques de M. J. Lafitte. Des ordres ont été expédiés en conséquence aux capitaines des compagnies les mieux notées à l'état-major.

L'autorité avait pris ce matin de grandes mesures de précaution pour s'assurer du maintien de la tranquillité publique, pendant les obsèques de M. Lafitte, et il y avait un grand déploiement de forces militaires. Dès 11 heures, l'hôtel de M. Lafitte était occupé militairement ainsi que le boulevard des Italiens par la garde municipale à cheval, par des détachements de dragons et du 2<sup>e</sup> léger. Toutes les troupes ont été consignées dans les casernes, les postes étaient doublés.

La 2<sup>e</sup> légion de la garde nationale s'était réunie dès 10 heures 1/2 rue d'Espinois, et sur la place de la Bourse.

Les deux grandes portes de l'hôtel Lafitte, rue de Provence et rue Lafitte, étaient tendues de noir. Le corps avait été exposé dans une chapelle ardente.

A midi et demi le cortège est parti de la maison mortuaire pour se rendre à St-Roch, le char était traîné par 4 chevaux richement caparaçonnés.

Les quatre points du poêle étaient tenus par MM. Dupin aîné, Arago, Beranger et Thiers.

Plus de 200 députés de toutes les nuances suivaient à pied le cortège.

Nous avons compté une quarantaine de voitures de deuil.

On remarquait deux voitures du roi, une voiture de Mme Adélaïde et une voiture en deuil de Mme la duchesse d'Orléans.

Il est difficile de se faire une idée de la foule qui s'était portée à ce convoi. Jamais on n'avait vu une pareille affluence de monde depuis le convoi du général Foy. Le plus religieux silence était gardé en présence de la voiture funéraire.

On calcula que les étudiants qui suivaient le cortège étaient plus de 1,200.

Le convoi est arrivé à une heure à St-Roch, qui était tout tendu de noir à l'extérieur et dans toute la nef.

Le service a duré près d'une heure et pendant le cortège s'est mis en route pour le cimetière où de nombreux discours ont dû être prononcés. On croit que MM. Beranger et Arago prendront la parole.

Le Journal des Débats croit devoir demander ce matin le bruit répandu que des permissions auraient été faites par les agents du gouvernement après la mort de M. J. Lafitte pour rechercher des papiers d'état qu'on croyait en la possession du défunt.

Le clergé de Versailles a suivi l'exemple de celui de Paris, en faisant acte d'adhésion à la déclaration de l'évêque de Versailles relative à la loi sur l'enseignement primaire. Il est à remarquer que les signatures de contact sont tous des prêtres pourvus de titres inamovibles et dont l'évêque n'a pas le droit de les priver.

